

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 août 2022**

L'an deux mille vingt et un et le 18 août à 19 H, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 09 août, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Mme Marie-Paule ROGOU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 13

Nombre de voix pour : 0
Nombre de voix contre : 11
Nombre d'abstentions : 2

Présents : Alain MANIVEL, Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL, Jean-Marie PRAYER, Alain LAURENS, Fabien SERRES, Stéphane PATRAS, Jean-Louis SERRES, Marie-Paule ROGOU

Absents excusés/pouvoirs : Jacqueline PUGET pouvoir à Marie-Jo CAYOL, Jean LAPEYRE pouvoir à Alexandra BUTEL, Amélie MARRIQ pouvoir à Marie-Paule ROGOU, Cécile LAPEYRE pouvoir à Fabien SERRES

Secrétaire de séance : Alain LAURENS

Objet : Décision concernant une demande d'achat d'une partie de la parcelle 042 B 354 à La Cluse

La Mairie a reçu par mail en date du 12/08/2022, un courrier de demande d'achat d'une partie d'un terrain communal cadastré 042 B 354 (Environ 45m²) en vue d'en faire un jardin privé.

Aucune proposition de prix n'a été faite.

La Commission urbanisme n'ayant pas eu le temps pour se réunir.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **REFUSE** la vente d'une partie de parcelle 042 B 354, (45m²)

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 22/08/2022
Publié le : 22/08/2022
Affiché le : 22/08/2022

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

M. P. Rogou
Marie-Paule ROGOU

